ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Politique et reglementation

Question écrite n° 14484

Texte de la question

M Joseph-Henri Maujouan du Gasset expose a M le ministre delegue aupres du ministre de l'industrie et de l'amenagement du territoire, charge du commerce et de l'artisanat, qu'un projet de loi destine a developper le dynamisme des entreprises commerciales et artisanales et a ameliorer la protection sociale de leurs dirigeants et employes a ete adopte recemment par le conseil des ministres. Il lui demande quand ce projet de loi devrait etre depose sur le bureau de l'Assemblee.

Texte de la réponse

Reponse. - Le projet de loi relatif au developpement des entreprises commerciales et artisanales et a l'amelioration de leur environnement economique, juridique et social presente par M Francois Doubin, ministre delegue charge du commerce et de l'artisanat, a ete depose sur le bureau du Senat. Il sera vraisemblablement examine par le Senat au debut de la cession d'automne, et ensuite par l'Assemblee nationale.

Données clés

Auteur : M. Maujouan du Gasset Joseph-Henri
Circonscription : - Union pour la démocratie française
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 14484
Rubrique : Commerce et artisanat
Ministère interrogé : commerce et artisanat
Ministère attributaire : commerce et artisanat

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 19 juin 1989, page 2739